

Grille tarifaire

Travailleurs indépendants

1. OFFRE SOCLE

- > **Suivi de l'état de santé**
- > **Accompagnement individuel en psychologie du travail**
- > **Vie de l'entreprise** : gestion de crise sanitaire*
- > **Prévention des risques professionnels**
- > **Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et maintien en emploi** : mobilisation et activation de la cellule PDP, accompagnement individuel, mise en place et suivi de l'Essai encadré
- > **Sensibilisation et conseils collectifs (prévention des risques professionnels, PDP, promotion de la santé publique au travail)** : webinaires, journées de sensibilisation aux RPS

	Montant HT par salarié
Droits d'entrée <i>facturable uniquement à la première inscription du salarié</i>	10 €
Forfait annuel <i>indépendant du nombre de visites effectuées dans l'année (suivi simple, renforcé, ou adapté)</i>	115 €
Rendez-vous non honoré : <i>tarif du rendez-vous supplémentaire</i>	101 €

*Un forfait d'actions en milieu du travail par an

2. OFFRE COMPLEMENTAIRE : tarifs ou sur devis

Prestation de service hors forfait annuel d'actions en milieu du travail :

- > **Suivi de l'état de santé** : prestations supplémentaires ou spécifiques, hors cadre de l'offre socle (sur devis)
- > **Prévention des risques professionnels** : accompagnement expert de niveau 2
- > **Bien-être au travail** : initiations complémentaires
- > **Actions de formation** : IPAL est un organisme de formation depuis le 23/11/05 enregistré sous le N° 11 94 06 742 94 auprès de la DRIEETS. Certification QUALIOP1 obtenue sous le N° 2025-94514.
 - > Premiers secours : formations initiales et mises à jour
 - > Risques liés à l'activité physique au travail
 - > Référent échauffement en milieu professionnel

IPAL Service de prévention et de santé au travail

Siret 785 683 699 00124 | APE 86.21Z | Siège social : 49, rue Raymond Jaclard 94140 Alfortville
Établissement conforme au RGPD | Établissement agréé par la DRIEETS Ile-de-France
01 56 72 92 40 | ipal.fr

Validée le 14/02/2025

OFFRE COMPLÉMENTAIRE		Montant HT
ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL HORS FORFAIT		900 €
SENSIBILISATION EN ENTREPRISE HORS FORFAIT		350€
FORMATION (QUALIOP)		Par salarié
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) <i>(Formation initiale)</i>		250 €
MAC SST <i>(Maintien et Actualisation des Compétences)</i>		150 €
INITIATION AUX PREMIERS SECOURS AVEC DAE <i>(Défibrillateur Automatisé Externe)</i>		75 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE IBC <i>(Industrie Bâtiment Commerces et activités de bureau)</i>		275 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE PE <i>(Petite Enfance)</i>		275 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE 2S <i>(Sanitaire et Médico-Social)</i>		420 €
RÉFÉRENT À L'ÉCHAUFFEMENT EN MILIEU PROFESSIONNEL (REMP)		190 €

➤ Toutes actions en milieu du travail en plus, ou hors de l'offre socle.